



893habitants

1 413 hectares

COMMUNE DE SAINT GERMAIN ET MONS

BULLETTIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES Imprimé en 480 exemplaires par nos soins
Directrice de la Production Michelle DORANGE / Directeur de la Rédaction : Henri DELHAL
mail : mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr

LE LIEN COMMUNAL

LE MOT de Michelle DORANGE

Il y a tout juste un an, j'écrivais que l'absence de pluie devenait problématique et, cette année encore, nous sommes dans la même configuration où il nous faut respecter les consignes pour économiser l'eau.

Je souhaite, par le biais de ce bulletin, remercier nos secrétaires, Véronique et Amandine, pour le travail de recherches qu'elles ont effectué au niveau des cimetières du bourg et de Mons : actualisation du registre des différentes concessions avec photos à l'appui. Cela va permettre, dans un second temps, de faire le point sur les sépultures et, éventuellement, de lancer les procédures de reprise.

Dans un autre domaine et dans un précédent Lien Communal, j'avais évoqué l'idée que chaque saint germinoise puisse évoquer un fait, une anecdote en lien avec notre commune. Jean Valade nous a ainsi retracé l'histoire de l'Union Musicale de Saint Germain.

Cette fois, c'est Monsieur Chabrol qui nous rapporte que c'est grâce au Comte Jean-François de la Roque, seigneur de Mons, député en 1789, que l'ancien Périgord est devenu le département de la Dordogne en 1790. D'ailleurs, au cimetière de Mons, une tombe est au nom de la famille de La Roque. L'histoire complète, mais abrégée, du domaine de Mons se trouve à la Mairie.

Pour terminer, comme souvent, sur une note positive : une information importante : les déboires, qu'a connus notre station d'épuration depuis quelques années, sont en cours d'être résolus puisque, sous l'égide de la CAB, les travaux d'agrandissement commenceront à la mi-septembre 2023 pour être terminés avant la fin de cette même année.

Je vous souhaite un magnifique été et de très belles vacances.

Bien à vous,

Votre Maire



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DU BERGERACOIS

ESPACE René Coicaud BERGERAC

Août : Mercredi 16, jeudi 17, vendredi 18 de 11h à 15h

Octobre : samedi 14 de 9h à 13h,

lundi 16, mardi 17, de 15h à 19h

Indispensable de prendre RDV sur le site : Dondesang.fr.

Merci de respecter votre RDV.

Tel : 06 18 25 17 84

HORAIRE DES DÉCHÈTERIES

BERGERAC : Du 1er juillet au 31 août :

Du lundi au vendredi de 7h à 14h

Samedi de 7h à 14h et 16h à 18h30

le dimanche et jours fériés fermée.

ISSIGEAC :

Lundi mercredi de 7h30 à 13h

Samedi 7h30 à 13h

Mardi, jeudi, Vendredi et dimanche fermée.

Permanences du secrétariat
de la Mairie

du lundi 7 août au vendredi 1er
septembre

Ouverture au public

*les mardis jeudis vendredis
de 13h30 à 16h00*

Dans ce numéro :

Mot du Maire	1
Informations importantes	
Prix des repas Plan canicule Infos diverses	2
Brûlage des déchets verts Horaires des travaux de jardinage Incivilités Vie Associative	3
Vie Associative (suite)	4

Horaires d'ouverture
de la Mairie

Lundi et Mercredi :

9h/11h45—13h30/16h45

Mardi et Jeudi :

13h30/16h45

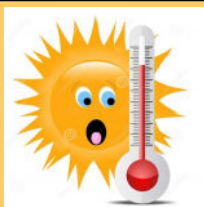
Vendredi :

9h/11h45—13h/16h45

Tél : 05 53 23 20 53



LA COMMUNE



PLAN CANICULE

La commune a ouvert un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire.

Si vous êtes concerné, contactez la mairie afin de procéder à votre inscription.

Sachez que votre inscription et tout renseignement donné ne seront pas divulgués car enregistrés sous le sceau de la plus stricte confidentialité.

Prévenir les coupures de réseau téléphonique en élaguant les arbres : une responsabilité des riverains propriétaires

Chaque année, à l'occasion de coups de vent, les lignes téléphoniques sont coupées par des chutes d'arbres entraînant le dysfonctionnement des téléphones fixes et des coupures d'accès à internet.

C'est au riverain d'élaguer, à ses frais, les arbres jouxtant les lignes téléphoniques

Pour précision, le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau public est passible d'une amende de 1500€ par câble endommagé aux termes de l'article L.65 du code des postes et télécommunications électroniques (CPCE).

L'élagage préventif doit donc être privilégié pour agir avant que les arbres ne coupent les lignes.

Conséquences de la sécheresse

Nous sommes maintenant au niveau alerte pour l'utilisation de l'eau potable ce qui entraîne des restrictions : privilégier l'arrosage des jardins potagers, massifs fleuris ou jeunes arbres après 20h et avant 8h. L'eau est un bien précieux : ne la gaspillons pas !

Participation citoyenne

Elle a été mise en place sur la commune en 2018 mais il est souhaitable de faire un point et, éventuellement, de l'actualiser. Aussi si vous souhaitez intégrer le groupe et participer à ce dispositif, n'hésitez pas à le faire savoir au secrétariat de la Mairie. Une réunion sera programmée ultérieurement avec les services de la gendarmerie.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2023/2024

Rentrée des élèves : lundi 04 septembre

Vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'Hiver : du samedi 17 février au lundi 04 mars

Vacances de Printemps : du samedi 13 avril au lundi 29 avril

Pont de l'Ascension : du mercredi 8 mai au lundi 13 mai

Vacances d'Été : samedi 6 juillet 2024 au 02 septembre

RESTAURATION SCOLAIRE & GARDERIE

A compter du 1er septembre 2023, le prix des repas à l'école s'élèvera à **4.00 €**.

Merci de **respecter les dates de règlement** des factures.

Que se passe-t-il à l'école ?

Les élèves de CE2 (Madame Ricateau) ont tous passé avec succès le permis piétons encadrés par une gendarme et un représentant de la MAIF.

Les travaux du plafond de la classe de CM2 (Mme Vaugon) sont en cours de finition : ils étaient indispensables au point de vue sécurité.

La Fête des Ecoles : Le temps n'étant pas très clément ce jour-là, les élèves ont dû présenter leurs prestations, non en plein air, mais dans la salle des fêtes de la Gravière classe après classe ce qui nous a privés d'une représentation totale.



FELICITATIONS

Vendredi 9 juin, à la Préfecture de Périgueux, a eu lieu la remise de médailles aux meilleurs apprentis de Dordogne : ainsi, deux jeunes résidentes de Saint Germain en font partie : Tyler Blampain et Pauline Vigier toutes deux en or dans les métiers de la coiffure.

Ces examens sont très exigeants demandant précision et qualités esthétiques. Bravo !

Environnement

Les tondeuses et autres débroussailleuses sont nécessaires pour l'entretien des pelouses et des jardins...



Pensez néanmoins aux oreilles de vos voisins, notamment **les week-ends et jours fériés !**

Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : **de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30**
- Les samedis : **de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- Les dimanches et jours fériés : **de 10 h 00 à 12 h 00**

Respectez vos voisins

BRÛLAGE DES DECHETS VEGETAUX

L'arrêté préfectoral 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017 considère que le feu peut être une source de pollution de l'air et peut se propager et qu'il convient de protéger les populations contre ces risques.



Le brûlage est strictement autorisé

du 1er octobre au dernier jour de février entre 10h et 16h après déclaration en mairie.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450€**, les sanctions sont bien supérieures en cas de sinistres.

STOP AUX INCIVILITES !

Les bruits à fort taux de décibels doivent être réduits dans la journée et encore plus la nuit : pensez à ceux qui doivent se lever tôt pour leur travail.

Respectez le voisinage!

Vie Associative



Caballos y Compás est une association ayant pour but de rassembler autour de la passion du Cheval et de la Culture Andalouse.

Des cours de danses Sévillanes seront proposés 2 fois par mois le Samedi matin, à la rentrée, à St Germain et Mons (salle des fêtes ou maison des associations suivant les disponibilités) : le planning sera disponible lors du Forum des associations prévu le 10 Septembre.

Côté chevaux, l'association propose également pour ses adhérents des commandes groupées régulières à des conditions intéressantes ainsi qu'un service de nettoyage et imperméabilisation de matériel équestre. Une commande groupée est prévue fin Août chez Equidéos ainsi qu'une autre de vermifuges équins courant Septembre.

L'association participera au Forum des associations de St Germain et Mons le 10 Septembre pour présenter ses activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

email caballosycompas@gmail.com

@caballosycompas

Pauline 06 73 53 34 55

Jean-Jacques 06 02 28 11 47

GERBAPP

Voici les prochaines conférences prévues :

Le 22 septembre : Noël Coye qui abordera un domaine particulier de l'histoire de la préhistoire.

Le 06 octobre : JM Geneste nous parlera de la grotte de Lascaux et de l'expérience vécue dans cette grotte par des Aborigènes d'Australie.

Denis Tauxe

Bibliothèque à St Germain et Mons

Ouverte les mercredis de 14h30 à 17h30

Les jeudis de 9h à 12h

A l'étage du relais St GERMINOIS

À coté du pont de Mouleydier

L'abonnement 7€ /an par famille permet l'accès à toutes les bibliothèques des communes de la CAB en réseau avec la BDP de Périgueux, un grand choix de livres est proposé.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès de la responsable bénévole Christiane GILMET au : 06 98 21 72 82 ou lui envoyer un courriel à christal.gilmet@wanadoo.fr.

Vie Associative (suite)

JUDO

La saison 2022/2023 est terminée, c'est l'heure des bilans.

Notre saison a été ponctuée par l'activité sportive et événementielle. Sportive avec la participation de nombreux licencié(e)s aux diverses compétitions proposées avec de bons résultats.

Le sport peut-être si beau et cruel à la fois le scénario n'est jamais connu d'avance.

Beau du côté de la Normandie, précisément Alençon, avec une médaille d'or au critérium national Benjamin, cruel à Lormont pour Kélya. Difficile aussi pour Nail cette escapade Girondine semée d'embûches. Félicitations à toutes et à tous.

Événementiel avec l'animation Halloween, vide ta chambre, arbre de Noël, concours de belote, sans oublier nos traditionnels goûters à la veille de chaque période de vacances scolaires. Bravo et merci à l'équipe et à vous les Parents.

Et maintenant 2023/2024 avec son lot de surprises. Sportif, événementiel. Le sportif, il est prématuré d'annoncer des résultats par contre le programme est copieux.

L'événementiel a été préparé avec soin par les membres du bureau Jugez-en par vous même :

Concours de belote, vide ta chambre jumelé avec un marché de Noël, arbre de Noël avec son lot de surprises pour les petits et les grands, vide grenier. Il faut rajouter à cela notre journée portes ouvertes du 26 août. Une journée de « prospection » dans la galerie de hyper intermarché de Creysse le 2 septembre.

Le forum des associations de la ville de St Germain et Mons du 10 septembre.

Notre assemblée générale se déroulera le 9 septembre.

La saison 2023/2024 sera dense. L'équipe est dans les starting blocks prête à l'action.



Programmation des activités proposées en Août par l'association Sous les chênes, lieu d'éveil à soi

Mardi 8 août – 15h30-18h

Rencontre avec les esprits de la nature

Atelier ouvert à 10 personnes Durée : 2h30
Adhérent : 15 € Non adhérent : 20 €

Vendredi 11 août -15h30-18h

Réaliser son Arbre de vie Atelier ouvert à 8 personnes
Durée : 2h30 Adhérent : 30 € Non adhérent : 35 €

Jeudi 24 août -15h-18h

Réaliser son bâton de rêves Atelier ouvert à 8 personnes
Durée : 3h Adhérent : 30€ Non adhérent : 35€

Dimanche 27 août – 9h-17h

Carnet de randonnée Atelier ouvert à 10 personnes
Durée : 9h-17h Adhérent : 20€ Non adhérent : 25€

Pour plus de renseignements : Tel 06 23 13 58 92

Café-théâtre : Réservez vos places

Les Acteurs Pourpres présentent un spectacle de Café Théâtre le **30 septembre 2023 à 20 h** à la Salle des Fêtes de St Germain et Mons.

Venez découvrir cet humour très particulier en contact direct avec le public et sans aucun artifice...

Et qui sait ? Si vous êtes intéressé (e) par cette activité nouvelle sur St Germain et Mons, viendrez-vous suivre les cours qui y seront dispensés dès la mi octobre 2023 !!

Réservation pour le spectacle au 0650635885.

CLUB DE SCRABBLE

Venez jouer avec nous et testez le scrabble « duplicate ».

Vous aimez le scrabble, vous jouez pour vous distraire, en famille ou entre amis, pourquoi pas avec nous ? Vous aimez la performance, trouver les mots qui « rapportent », battre votre adversaire, bref la compétition : **le club est fait pour vous !**

La formule « duplicate » pratiquée en club permet de faire jouer des joueurs de tous niveaux au sein d'une même partie. Chacun y trouve son plaisir en fonction de ses objectifs.

La saison 2022/2023 arrive à son terme. Nous avons organisé trois compétitions fédérales : deux phases qualificatives aux championnats de France (4 joueurs du club ont décroché leur place en finale nationale) et le désormais traditionnel tournoi de Mouleydier-St-Germain qui a réuni 38 joueurs le 29 avril dernier.

Les parties en club continuent jusqu'au 31 juillet et reprendront à compter du 28 août. Nous serons ravis de vous y accueillir pour vous présenter notre façon de jouer.

Bon été à tous.

Club de scrabble : lundis et mercredis, 14 h 30, salle Muscadelle.

Renseignements : Roland Bretou 09 75 50 89 38



Vie Associative (suite)

LE BUT ST GERMINOIS

Comme les années précédentes, La traditionnelle omelette à « l'ailette » organisée le 1ER MAI a été une réussite.

Les championnats départementaux sont terminés. On note une bonne participation, les résultats n'ont pas été ceux qu'on attendait, mais 3 équipes se sont qualifiées et ont participé au championnat national à Couéron (44) les 8 et 9 juillet dernier.

Colette PAMPOUILLE, Aurélie BURGER, Stéphane TARUSSIO ont perdu en sortie de poule

Mireille BILL et Joëlle OLIVIER perdu en 1/8ème de finale

Geneviève et Jérôme OLIVIER perdu en barrage

ces 3 équipes n'ont pas démerité, et nous leur adressons nos félicitations (photo 1)

Par ailleurs, le Club a été représenté à la coupe des clubs les 18 et 19 juin à PEZENAC (19), formé par une équipe de 9 joueurs, la seule du secteur Bergeracois.

Et là, cette équipe a brillé puisqu'elle a remporté le 1er titre et le trophée, et n'a perdu aucune partie dans toutes les catégories (tête à tête / doublette / triplète).

Le Club était confiant et ils ont réussi !

BRAVO à eux (Jérôme, Gaétan, Christian, Jean-Luc, Patrick, Jean-Marie, Mireille, Joëlle et Isabelle) (photo 2)

Les concours inscrits au calendrier se poursuivent et le Club prépare le Championnat de la Dordogne Doublette masculine et Triplète féminine, qui va se dérouler aux terrains de Saint Germain et Mons le 20 août.

Si la pétanque vous intéresse, Venez nous rejoindre les lundis après midi pour les concours à la mêlée, à partir de 14h30.

Pour tout renseignement : Christian CHEVALIER, Président 06 86 76 48 34

